

Evaluation des commentaires du demandeur au rapport J60
de la Commission de Remboursement des Médicaments

1. Il a été tenu compte du remboursement de référence pour l'Amlor étant donné que cette spécialité a obtenu le statut de médicament moins cher suite à une baisse de prix de 30%.
2. Il n'a pas été possible de tenir compte du remboursement de référence pour Coversyl étant donné que le Perindopril Sandoz n'est publié que depuis le 1/9/2008 et que nous avons rentré notre dossier le 24/07/2008.